

***Il était cent fois La Corriveau.* Par Nicole Guilbault. (Québec, Nuit Blanche éditeur, 1995)**

Claude Albert

Volume 17, numéro 2, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1087506ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1087506ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore

ISSN

1481-5974 (imprimé)

1708-0401 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Albert, C. (1995). Compte rendu de [*Il était cent fois La Corriveau.* Par Nicole Guilbault. (Québec, Nuit Blanche éditeur, 1995)]. *Ethnologies*, 17(2), 187–191. <https://doi.org/10.7202/1087506ar>

Il était cent fois La Corriveau. Par Nicole Guilbault. (Québec, Nuit Blanche éditeur, 1995)

Replacée dans le contexte de la société d'aujourd'hui, il n'est pas sûr que l'histoire de Marie-Joséphite Corriveau frapperait l'imagination autant qu'à l'époque de la Conquête. Étant donné la quantité de crimes, souvent horribles, que les médias se font un devoir de porter à notre connaissance, il n'est même pas certain que les concepteurs de nouvelles y trouveraient un intérêt particulier et prendraient la peine d'en parler plus d'une fois. Le meurtre de Louis Dodier, à vrai dire, fait pâle figure à côté de ceux de l'Étrangleur de Chicago, du Sanguinaire du Yorkshire ou, plus près de nous, de Paul Bernardo, de sorte que nous pouvons nous étonner de l'extraordinaire postérité qu'il s'est méritée.

Au moment de la Guerre de sept ans, il est plausible que la sensibilité de la population par rapport aux actes de violence devait se trouver un peu émoussée, d'autant plus que la présence de militaires anglais rappelait sans cesse aux Canadiens-français l'ampleur des pertes subies et l'inévitabilité de la domination. Alors pourquoi les habitants de Saint-Vallier, et bientôt de toute la vallée du Saint-Laurent, furent-ils troublés par la découverte d'un seul corps — sévèrement mutilé faut-il dire¹ — au point de sentir le besoin d'en parler continûment? Bien des explications furent avancées au cours des deux derniers siècles, au point qu'il a fallu un effort soutenu de la part des historiens et ethnologues pour séparer les faits objectifs des inférences commises à leur sujet : où les uns cherchaient à ranimer le spectre de la chasse aux sorcières dans une conjoncture s'y prêtant manifestement fort bien, les autres, plus sages, s'essayaient à reconstituer ce que le cas comportait d'inusité. Jusqu'à ce jour, aucune d'entre elles ne s'est avérée véritablement concluante, ce qui a eu pour effet de vivifier considérablement la légende et d'ouvrir la voie à de nouvelles spéculations.

Avec la parution de *Il était cent fois la Corriveau*, chacun de nous se voit convié à y aller de sa propre interprétation, mais en profitant au préalable d'un corpus de textes suffisant à son interprétation en tant que phénomène mythique. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : quand nous avons affaire à un événement qui, activant les croyances d'une communauté, génère un commentaire aussi durable que protéiforme sans trop de souci pour la vérité historique, comment ne pas y voir un prétexte pour exprimer autre chose. Comment ne pas y reconnaître un sens qui, transcendant les actes criminels d'une pauvre femme et les circonstances de son

1. Voici comment le médecin militaire George Fraser décrit les blessures de Louis Dodier (cité par Luc Lacourcière, p. 155) : « Upon examining the Body (...), I found two wounds in his Face, one near his upper lip which penetrated through the flesh and upper jaw, the other a little before the Eye, which was about four inches deep, two other wounds on the left side of his Head which fractured his skull, his lower jaw was fractured without a Wound, the Wounds in his Face and Head were about three inches from each other. I am of opinion that those wounds were the cause of the man's death. »

exécution, répond à une interrogation beaucoup plus fondamentale. Tout comme les Grecs avaient besoin du Panthéon des Dieux pour pallier l'inexplicable, n'aurions-nous pas trouvé le meilleur moyen de sublimer la destinée troublante de Marie-Joséphite Corriveau, de même que celle du peuple qui l'a jugée?

La compilation de textes que nous offre Nicole Guilbault a cette qualité indéniable de nous permettre de suivre à la trace la création du mythe. Dans *Contes et sortilèges des quatre coins du Québec*, faisant oeuvre d'ethnologue, elle nous avait déjà présenté un recueil de récits brefs dans lequel transparaisait ce que nous pourrions appeler le caractère «auto-référentiel» de la littérature, c'est-à-dire sa capacité de s'écarter de la contingence pour faire apparaître une signification encore plus vraie que le réel. Elle nous revient cette fois en concentrant son attention sur un seul objet, La Corriveau, ce qui a pour effet de mettre en évidence les mécanismes de dérivation de la représentation.

Des 122 récits recueillis par ses étudiants du Cégep François-Xavier-Garneau entre 1975 et 1990, 15 versions ont été retenues en raison de leur variabilité par rapport aux faits historiques tels que connus aujourd'hui. La meurtrière s'y présente tour à tour comme belle ou laide, cruelle ou justifiée, pendue ou placée vivante dans les «chaînes», d'une à sept fois homicide et recourant, il va sans dire, aux moyens d'exécution les plus variés. Le plus inusité et le plus cocasse est sans doute celui que rapporte madame Gemma Leblanc, 73 ans, de Québec, dans les termes que voici :

(...) ça devait être quelque chose qu'il ne fallait pas dire, quelque chose de pas très catholique, je ne sais pas quoi! Elle lui avait amputé quelque chose. C'est épouvantable, non? Je ne sais pas quoi! Je n'ai rien dit! On peut toujours soupçonner... Le pauvre monsieur en est mort au bout de son sang. (p. 51)

Outre ces histoires colportées par des «gens ordinaires», *Il était cent fois la Corriveau* collige trois séries de textes nous aidant à comprendre comment il est possible d'en arriver à des écarts aussi marqués. C'est ainsi que nous est offerte la possibilité de confronter «les versions orales» à des «adaptations littéraires» de onze auteurs différents, depuis Philippe Aubert de Gaspé avec *Une sorcière et une damnée* (1864) jusqu'à Guy Cloutier et *la Morte vivante* (1993), en passant entre autres par Louis Fréchette (*Une relique*, 1885), Victor-Lévy Beaulieu (*Coupable et innocente*, 1976) et Anne Hébert (*La victime est sauvée*, 1990). Nicole Guilbault a eu aussi l'excellente idée de leur accoler quatre «récits satellites» d'un grand intérêt, soit parce qu'ils ressemblent ou empruntent libéralement à la légende de La Corriveau, ou soit, comme dans le cas du *Gibet d'un contrebandier* de Victor Hugo, qu'ils mettent en lumière l'atrocité de son châtement :

Le fantôme était goudronné. Il luisait ça et là. L'enfant distinguait la face. Elle était enduite de bitume, et ce masque qui semblait visqueux et gluant se modelait dans les reflets de la nuit. L'enfant voyait la bouche qui était un trou, le nez qui était un trou,

et les yeux qui étaient des trous. Le corps était enveloppé et comme ficelé dans une grosse toile imbibée de naphte. La toile s'était moisie et rompue. Un genou passait à travers. Une crevasse laissait voir les côtes. Quelques parties étaient cadavre, d'autres squelette. Le visage était couleur de terre; des limaces, qui avaient erré dessus, y avaient laissé de vagues rubans d'argent. (p. 135)

Quatre «études», enfin, viennent compléter l'ouvrage pour mettre en lumière le contexte historique et judiciaire qui a permis l'avènement du mythe. N'eût été du Régime militaire aboli en 1764, des croyances particulières des Canadiens-français de l'époque et d'une conjoncture socio-politique spécialement favorable, il est probable en effet que le «fait divers» n'aurait jamais accédé au statut que nous lui connaissons, comme le démontrent éloquemment Luc Lacourcière, Yves Tessier, Monique Hamel et Louis Philippe Bonneau.

Mais que résulte-t-il au juste de cette compilation autour du thème de La Corriveau? À notre avis, la conviction que, dans des circonstances propices, par une sorte de propension, l'extraordinaire pouvoir de suggestion de la littérature ne se contente pas de tenir lieu d'un fait qui lui est ontologiquement antérieur, en d'autres mots d'être le signe de quelque chose, mais devient cette réalité toute entière. Au risque de simplifier à outrance, qu'il nous soit permis de rappeler, au sens large du moins où nous entendons ce mot depuis les travaux de Roland Barthes et de Claude Lévi-Strauss, que le mythe se présente avant tout comme un phénomène d'«inflation verbale» qui, en réaction à une réalité étrange ou inextricable, — et puisque l'homme s'avère incapable de supporter l'inconnu, crée de toute pièce une explication provisoirement satisfaisante. Or, comme Monique Hamel le fait remarquer à propos, ce qui est incompréhensible dans l'histoire qui nous intéresse, ce n'est pas tant le crime qui fut commis dans un contexte où existent de nombreuses circonstances atténuantes, mais la sentence qui dans toute l'histoire du droit anglais en Amérique du Nord fait figure d'exception :

Ce qui choque encore plus, c'est qu'[elle] n'ait été assortie d'aucune condamnation à cette pendaison dans les chaînes lorsqu'on était convaincu de la culpabilité du père Corriveau : cette sévérité ne fut imposée que lorsque la fille fut reconnue coupable. Et alors que la fille Corriveau devait se voir appliquer le châtiment de la flétrissure pour avoir été déclarée coupable de complicité lors du premier procès, le père, reconnu coupable de ce crime à son tour, est non seulement exempté de cette peine, mais est encore exonéré de toute responsabilité et officiellement protégé par le gouverneur contre tout jugement que pourrait porter contre lui la population. (p. 186)

Le spectacle insupportable du corps en décomposition offert à la population de Pointe-Lévi dut frapper les imaginations avec beaucoup de force, puisque s'amorça immédiatement une interprétation qui ne tarderait pas à devenir «auto-référentielle». La Corriveau devint d'abord une sorcière, ce qui constitue une explication mythique pour le moins confortante, jusqu'à ce qu'un dénommé J.-Eugène Corriveau, fonctionnaire de la Ville de Québec, fit en sorte de la

réhabiliter en rapatriant les actes du procès de 1763 de la Public Library de Londres. Elle muta alors en une figure ambivalente, capable «d'adapter les croyances qu'[elle] véhicule à l'idéologie dominante et d'aller jusqu'à présenter comme BON, à un moment donné de l'histoire, ce qui était considéré comme MAUVAIS à une époque précédente; ou l'inverse.» (Nicole Guilbault, p. 11) Aussi avons-nous tendance à la considérer désormais comme une pauvre victime, certains, comme Yves Tessier (avec un peu d'opportunisme sans doute), allant même jusqu'à lui attribuer une signification emblématique :

Le fait que cette légende soit ravivée, au cours de la décennie 1960-1970, une période marquée par le nationalisme, n'est pas l'effet du hasard. Il est d'autre part difficile d'expliquer les comportements particuliers par le général. L'autorité militaire ne s'est pas exercée de la même façon dans les différents gouvernements... Le contexte de ce procès est celui de Québec, mais la légende est celle de tout le Québec. (p. 176)

Quoi qu'il en soit, *Il était cent fois la Corriveau* établit qu'en l'absence d'une explication acceptable à un phénomène ambigu, tous les moyens d'élucidation ou de compensation sont les bienvenus. Pour s'adonner à cette spéculation galopante, d'ailleurs, d'aucuns n'hésiteront pas à fermer les yeux sur des preuves normalement accablantes. C'est ainsi que la pendaison dans les «chaînes» ne laisse pas de nous interpeller, en dépit de la volte-face de Marie-Joseph qui, après un premier procès dans une langue que ne comprenaient pas les jugés, passe effectivement aux aveux :

[La] veuve Dodier, déclare qu'elle a assassiné son mari Louis Hélène Dodier pendant la nuit alors qu'il dormait dans son lit: qu'elle l'a fait avec une petite hache; qu'elle n'a été incitée ni aidée par aucune autre personne à le faire; que personne n'était au courant. Elle est consciente de mériter la mort. Elle demande seulement à la Cour de lui accorder un peu de temps pour se confesser et faire sa paix avec le ciel. Elle ajoute que c'est vraiment dû en grande partie aux mauvais traitements de son mari si elle est coupable de ce crime. (Actes de la court martiale d'avril 1763 autorisée par son Excellence le Général Murray, cité par Luc Lacourcière, p. 162)

Il faut croire que personne ne fut convaincu par cette déposition — sans parler de l'absence de contre-interrogatoire de Me Saillant, avocat de l'accusée —, puisque le ressort de la littérature orale et écrite ne tarda pas à se détendre de la manière que nous connaissons. En fait, l'objectivité ne se révèle ici d'aucune utilité, et même si, avec Monique Hamel, il nous est permis de croire que «La Corriveau avait effectivement assassiné son mari» (p. 186), le processus de représentation mythique venait de trouver tout ce qu'il faut pour se mettre en branle.

Assurément, le meurtre de Louis Dodier se révéla un crime condamnable, mais un crime qui sans le procès et la sentence qui s'ensuivirent n'aurait pas eu

de suites littéraires. Aussi y-t-il au moins cela de positif dans cette histoire scabreuse qui, aboutissant aux textes savoureux qui nous sont offerts ici, n'a certes pas fini de nous fasciner. Une compilation fort adroite, résultat de plusieurs années d'investigation, qui relance et renouvelle notre compréhension de la légende. À cause de *La Corriveau*, nous nous avisons de ce que la littérature n'a pas toujours besoin de tempérance et de fidélité pour atteindre son but. Convenons que cela est loin d'être un défaut! et puisque personne ne pourra plus jamais lui faire de mal, il se trouve ici une excellente opportunité de reconsidérer et d'apprécier l'une de nos grandes figures mythiques.

CLAUDE ALBERT

Bluegrass, Blackmarket. By Hans Luxemberg (director). 28 minutes, VHS, colour. Purchase price \$150. Appalshop Film & Video (306 Madison St., Whitesburg, Kentucky 41858, USA)

Blackmarket marijuana is custom for many Appalachian farmers, and as this video depicts, such marijuana production is culturally continuous with the earlier tradition of bootlegging alcohol. The Kentucky countryside's rolling hills and deep, almost hidden, "hollows" provide one of the world's most perfect landscapes for marijuana cultivation. The growers have improved upon techniques learned in part from federal agricultural programs introduced during the 1940s. A short black-and-white segment of historic government footage extols the people for growing hemp, much needed for rope and line in the WWII war effort. While this footage points out that every grower must apply for a federal license, there is no mention of the drug's consciousness-altering properties or of its potential cash value. Towards the end of the video there is a closeup of the hands of one grower holding a mature bushy plant; he says, "One pound of good dope will sell for \$1,000 to \$3,000 dollars, and that's just around here."

Significant sections interweave interviews of upstanding citizens lamenting how unfortunate it is that the poor have to grow marijuana, with footage of militia tracking down "patches of dope" from helicopters. Other portions intercut statements by local sheriffs, who are in the uncomfortable position of upholding the law while their sympathies are with the people, with the advice of an anonymous farmer who narrates the many techniques a successful grower must employ in order to elude the law and harvest a bountiful crop.